

02 déc 2024 -17:09

La Monnaie Royale de Belgique félicite le couple royal pour leur jubilé avec une pièce de 12,5 euros en or pur

La Monnaie Royale de Belgique (MRB) émet aujourd'hui sa dernière pièce commémorative de 2024. Il s'agit d'une pièce d'or de 12,5 euros entièrement consacrée au 25e anniversaire du couple royal.



Le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem, et la Monnaie Royale de Belgique tiennent à célébrer ce jubilé. Avec l'émission de cette dernière pièce commémorative belge de 2024, ils souhaitent remercier le couple royal pour leur soutien inconditionnel à notre pays, à ses habitants et aux nombreux projets sociaux qu'ils ont tous deux soutenus ces dernières années.

Il y a plus de 25 ans, le peuple belge faisait la connaissance de sa future reine. Le jour du mariage, le 4 décembre 1999, Mathilde a été accueillie avec enthousiasme et a favorisé l'unité nationale. Philippe et Mathilde ont eu quatre enfants : Elisabeth (2001), Gabriel (2003), Emmanuel (2005) et Eléonore (2008). Depuis 2013, Philippe et Mathilde forment notre couple royal, et ils se réjouissent certainement des 25 prochaines années.

*« Depuis 25 ans, notre couple royal incarne le dévouement, tant l'un envers l'autre qu'envers notre société belge. Ils jouent depuis toutes ces années un rôle important dans l'unité de notre pays. C'est donc un moment de joie et de gratitude pour leur engagement. Avec l'émission de cette pièce, nous souhaitons les féliciter chaleureusement pour leur jubilé d'argent. »* Vincent Van Peteghem, vice-premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la Lutte contre la Fraude et de la Loterie Nationale

La nouvelle pièce est frappée dans l'or le plus pur et est de la plus haute qualité Belle Épreuve. L'avvers de la pièce présente le double portrait du couple royal jubilaire, avec le chiffre « 25 » en haut et leur monogramme commun en bas au centre. Le dessin a été réalisé par Iris Bruijns. Mme Bruijns s'est inspirée d'une photo de Michel Gronemberger pour réaliser le portrait du couple royal.

Le revers présente le portrait du roi Philippe, la valeur nominale et l'indication du pays dans les trois langues. C'est première fois que les deux portraits royaux sont représentés ensemble sur une pièce commémorative officielle en or. La pièce Belle Épreuve en or pur est livrée dans un écrin luxueux avec un certificat d'authenticité numéroté et est limitée à 2.500 exemplaires, ce qui en fait un véritable objet de collection. La pièce de 12,5 euros a cours légal en Belgique et est disponible sur <http://www.piecescommemoratives.be/>.

### À propos de la Monnaie Royale de Belgique

La Monnaie Royale de Belgique est responsable de la commande des pièces de monnaie de circulation belges, de la conception, du contrôle de la qualité et de la lutte contre le faux-monnayage. La Monnaie Royale représente également l'État belge au niveau international. Depuis le début de l'année 2018, la frappe et la commercialisation des pièces et des médailles commémoratives ont été attribuées à la Monnaie Royale des Pays-Bas.. [\[NB2\]](#) Le Roi des Belges reste l'autorité émettrice.

Les émissions officielles commandées par la Monnaie Royale de Belgique portent la marque du Commissaire des Monnaies belge, Giovanni Van de Velde, et la marque de la Monnaie Royale des Pays-Bas. La Monnaie Royale des Pays-Bas figure dans le top 5 mondial des fabricants de pièces de circulation, de pièces commémoratives et de pièces de collection.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)